

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMBRILS PARK RESORT

ACCÈS

- Le Cambrils Park Resort est une enceinte privée, **exclusivement utilisée et accessible par les clients.**
- Sont considérés comme tels, les personnes inscrites en ce jour en tant **qu'occupantes via un contrat de séjour** ou du resort. Leur **identification visuelle est indispensable avec le port du bracelet d'identification correspondant.**
- Le titulaire du contrat du séjour du Cambrils Park Resort sera sous la responsabilité des actes des visiteurs, ainsi que de ceux des autres occupants inscrits dans leur unité d'hébergement.
- **Pour réserver un séjour au Cambrils Park Resort, il faut être majeur (18 ans).** La présence de mineurs dans les installations doit toujours être sous la tutelle d'une personne majeure, responsable de leur sécurité, ainsi que des dommages pouvant être occasionnés pendant leur séjour.
- À tout moment, et par mesure de sécurité, le Cambrils Park Resort peut exiger **la vérification de vos données d'enregistrement**, de la validité de votre contrat de séjour et du statut des occupants.
- Cambrils Park Resort **se réserve le droit d'admission** dans ses installations.

CHECK-IN

- Dans le cas du Resort, vous aurez uniquement **accès au logement réservé à partir de 16h** et vous devrez le libérer le jour du départ avant 11h.
- L'accès et l'utilisation des installations du Cambrils Park Resort sont à respecter en fonction des horaires d'entrée et de sortie du logement réservé.
- Lors du check-in, le titulaire de la réservation ou du contrat devra **obligatoirement déclarer tous les occupants et éléments soumis à tarification**, présenter la documentation correspondante et **régler le solde du séjour**, y compris les taxes touristiques établies par la loi.
- Tous les occupants doivent obligatoirement se présenter à la réception au moment de l'enregistrement, **munis de leurs documents d'identité officiels**, afin d'être équipés du bracelet qui les identifie en tant qu'hôtes pendant leur séjour à Cambrils Park Resort, et qu'ils doivent porter de manière visible à tout moment.
- Cambrils Park Resort se réserve le droit de demander, au moment de l'enregistrement, un montant pouvant aller jusqu'à 200 € par carte bancaire à titre de garantie contre les éventuels dommages qui pourraient être causés. Le remboursement (le cas échéant) sera effectué entre 2 et 7 jours calendaires après la date de départ.

HÉBERGEMENTS

- Le Cambrils Park Resort offre la possibilité de choisir le numéro du logement pendant la procédure de réservation ou au moment du check-in. Il est donc **strictement interdit d'occuper un logement différent de celui attribué par contrat** sans le consentement du personnel de réception.
- De son côté, la Direction se réserve le droit de modifier le logement choisi par le client dans les cas où elle l'estime nécessaire, et ce sans justification d'un quelconque dédommagement.
- Il est strictement **interdit de planter tout type de plante** ou de culture sur les terrains du Cambrils Park Resort.
- Il est également interdit d'attacher des cordes, hamacs ou autres objets aux arbres, aux structures de bungalows ou au mobilier en général (lampadaires, fontaines, etc. du Cambrils Park Resort).
- La direction se réserve le droit de prévenir, via son personnel, votre devoir de maintenir en ordre votre hébergement, afin d'éviter les risques d'inflammabilité.

- Pour des raisons de sécurité, il n'est pas autorisé de dépasser la capacité maximale de personnes prévues pour chaque type d'hébergement.

VISITES

- Afin d'avoir un contrôle adéquat sur la capacité, les visites extérieures ne sont pas autorisées dans les installations du Cambrils Park Resort.

COMPORTEMENT ET COHABITATION

- Dans le but de maintenir une bonne cohabitation au sein des installations, les équipes du Cambrils Park Resort pourront prendre les mesures nécessaires afin de :
 - o Garder le silence pendant les heures de repos de 00h00 à 8h00.
 - o Limiter le volume des équipements générant du bruit et/ou de la musique.
- Vous devez obligatoirement respecter et suivre les instructions des équipes de surveillance et de premiers secours.
- Tous les comportements socialement inacceptables, tels que vols, altérations envers l'ordre public, violences verbales et/ou physiques, commentaires offensifs, expressions discriminatoires, fraude, ivresse, atteinte aux bonnes coutumes, actes de malveillance, violation aux règles de sécurité, ainsi que le non-respect de ce règlement et des normes signalées par des panneaux de signalisation, peuvent impliquer l'intervention de Cambrils Park Resort et l'application de mesures qui pourraient conduire à l'expulsion des installations sans aucun droit à une compensation ou remboursement.
- Il n'est pas permis de réserver des chaises longues si l'on n'utilise pas la zone de la piscine.
- L'équipe de sécurité de Cambrils Park Resort peut réquisitionner temporairement et/ou interdire l'utilisation de véhicules qui présentent un danger pour la sécurité du site.

CIRCULATION DES VEHICULÉS

- **Les piétons ont toujours la priorité sur toutes les voies et installations de circulation.**
- Dans les installations, **il est interdit de circuler à plus de 10km/h**, quel que soit le moyen de transport, motorisé ou non, **et les personnes ont toujours priorité**
- Tout véhicule, motorisé ou non, circulant après le coucher du soleil, doit être visible et avoir ses feux allumés. **Toute circulation après le coucher du soleil doit se faire visible avec des mesures de prévention et de sécurité suffisantes, en respectant toujours les règles de circulation et de coexistence.**
- Pendant certaines périodes de forte occupation, la Direction peut restreindre la circulation de tout véhicule.
- Pour préserver la pause de les familles hébergés, **il n'est pas autorisé à circuler avec des véhiculés motorisés entre les 00h et les 7h**, comme l'utilisation du klaxon et de la musique forte.
- La marche au ralenti des véhicules devrait être évitée afin d'éliminer les émissions de gaz inutiles.

VEHICULÉS DE MOBILITÉ PERSONNEL (VMP) ET VEHICULÉS DE MOBILITÉ RÉDUITE (VMR)

- **La vitesse maximale permise sur l'ensemble du site est de 10 km/h.**
- **Les piétons ont toujours la priorité sur toutes les voies et installations de circulation.**
- **Le port du caquet est obligatoire** pour conduire un scooter électrique, une moto électrique ou tout autre type de véhicule de mobilité personnelle.
- Les scooters électriques, les motos électriques et d'autres VMP, ils doivent être équipés de systèmes de freinage, d'éclairage et d'alarme sonore.
- **L'éclairage sera toujours obligatoire pour circuler entre 20 :00 h et 7 :00h.**
- **Il est interdit d'utiliser un téléphone portable ou un casque d'écoute dans la circulation.**

- L'utilisation des scooters électriques, les motos électriques et d'autres VMP est **interdit pour mineurs de 16 ans** et plus d'une personne par véhicule ne peut circuler.
- L'utilisateur d'un VMR doit avoir une assurance responsabilité civile couvrant les risques pour les tiers.
- **L'utilisation du VMR est autorisée** pour les personnes qui prouvent leur besoin par un **document médical**.
- Une autorisation sera délivrée aux personnes accréditant l'utilisation de PRV pour des raisons de mobilité réduite.
- Le personnel de Cambrils Park peut à tout moment demander **l'autorisation d'utiliser le VMR**.
- Les personnes à mobilité réduite, les utilisateurs de VMR et les personnes dûment accréditées **ne seront pas limitées dans leur utilisation de la zone sans VMP**.
- La signalisation interne **doit être respectée et mise en œuvre**.
- Ne peuvent circuler que sur des routes dûment balisées à leur intention. La priorité aux piétons doit être respectée sur toutes les routes et installations de Cambrils Park.



PARKING DE VÉHICULES

- Tous les contrats de séjour au Cambrils Park Resort incluent une place de parking par unité d'hébergement sans frais supplémentaires (2 dans le cas de MED3). Le client peut, s'il le souhaite, demander l'accès à un deuxième "véhicule supplémentaire" sous réserve de disponibilité de places de stationnement et du tarif en vigueur.
- Pour **les séjours au Resort**, vous disposez de différentes zones de stationnement, avec des emplacements non numérotés, à proximité des logements. Ceux-ci sont situés dans la zone périphérique du complexe, car, pour des mesures de sécurité, il est interdit de circuler avec des véhicules à moteur.

CHECK-OUT

- Au Resort, le jour du départ, le logement doit être libéré en parfait état avant 11h00. La caution sera restituée dans un délai d'une semaine, une fois l'état général du logement vérifié, ce qui implique de laisser tous les meubles dans leur état d'origine. Les ordures ont été jetées au point de recyclage et aucun élément n'aura été cassé ou manquant. Ensuite, vous devez quitter les installations du Cambrils Park Resort après avoir remis la vignette de la voiture et les clés de l'hébergement au personnel chargé de l'accès.

SERVICES

- Les restaurants, commerces, piscines et autres services peuvent être partiellement ou entièrement fermés pour cause de tâches de maintenance, conditions météorologiques défavorables, conditions de sécurité peu satisfaisantes ou d'un faible taux d'occupation ne justifiant pas le gaspillage des ressources énergétiques nécessaires.

BARBECUES

- L'utilisation de barbecues à gaz ou à charbon de bois est autorisée dans la zone du Resort, à l'exception de la zone Mediterrània, à condition que les mesures de sécurité correspondantes soient prises, en évitant de les utiliser à moins de 1,5 m de tout objet inflammable et en suivant les instructions des fabricants des différents produits utilisés.
- **L'établissement se réserve le droit de limiter l'utilisation des barbecues conformément aux indications ou recommandations des autorités compétentes pendant des périodes spécifiques.**
- **L'utilisation de produits liquides hautement inflammables tels que le gel ou l'alcool à brûler est interdite.**
- Il est également strictement interdit d'allumer des feux de bois, de tout type et de toute taille, directement sur le sol.
- **Il est obligatoire d'éteindre les braises avant de les jeter.**

FONTAINE

- **L'eau des robinets et fontaines est potable** et convient donc à la consommation.

OBJETS PERSONNELS

- Le Cambrils Park Resort n'est pas responsable de la perte ou vol d'objets personnels n'ayant pas été gardés correctement. C'est pourquoi, nous mettons à votre disposition des coffres-forts dans les logements et les réceptions.
- Nous avons un protocole à suivre pour les objets perdus. Pendant votre séjour lorsque vous perdez un objet personnel, vous devez contacter le personnel de la réception. Si vous vous rendez compte après votre départ, vous devrez nous informer par email à l'adresse info@cambrilspark.com.
- Il est recommandé de toujours utiliser un cadenas pour les vélos que ce soit près de l'hébergement ou sur le parking à vélos.

ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

- La Direction du **Cambrils Park Resort décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou dommages aux personnes et à des éléments causés par des tiers** en dehors de l'établissement.

- De même, le **Cambrils Park Resort n'est pas responsable des dommages causés par des phénomènes météorologiques** ou d'autres phénomènes naturels.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Les animaux ne sont pas acceptés dans les hébergements.
- Nous avons des colonies de chats contrôlés, ce qui nous permet de leur offrir un régime alimentaire adéquat et de contrôler leur niveau de reproduction. Il est interdit de nourrir les chats sur les emplacements ou hébergements, car cela pourrait leur créer une mauvaise habitude. Si vous souhaitez adopter un chat ou pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par email à client@cambrilspark.com

DURABILITÉ ET ENVIRONNEMENT

- Le Cambrils Park Resort, conformément à sa politique de durabilité, dispose de ressources et de mesures pour la conservation de l'environnement. Ces mesures peuvent être consultées sur le guide «Entorn» fourni au moment du check-in.
- Pour que ces mesures donnent de bons résultats, il est essentiel que tous y participent activement, en utilisant correctement les points de recyclage, en économisant les ressources énergétiques et en réduisant les matériaux ou les éléments polluants tels que le plastique, le CO2, les détergents ou les émissions atmosphériques.

INFRACTION AU RÈGLEMENT

- Ce règlement intérieur est soumis à modifications pouvant être consultées sur www.cambrilspark.com
- La Direction du Cambrils Park Resort se réserve le droit de mettre fin au séjour de ceux qui enfreignent ce règlement.

Ce document a été traduit dans d'autres langues. En cas de divergence entre les différentes versions, l'interprétation selon le texte original, c'est-à-dire le document en catalan, prévaudra.